

Élections professionnelles **CCN 2018**

COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL



UN NOUVEL ÉLAN POUR LES MANAGEURS DE SANTÉ

Le Comité consultatif national (CCN) est une instance de dialogue, de concertation et de revendication. Il s'exprime sur les conditions de travail, la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences des corps concernés, sur la formation professionnelle (initiale et continue), sur l'égalité professionnelle ainsi que sur les questions générales touchant à la mobilité du personnel.

LE SMPS, UNE REPRÉSENTATION DÉDIÉE DES DIRECTEURS

Le SMPS est la seule organisation à représenter, de façon spécifique, les trois corps de directeurs : directeurs d'hôpital, directeurs d'établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux et directeurs des soins. Le SMPS se revendique d'un syndicalisme respectueux, moderne, crédible, où la négociation constitue le socle pour avancer et obtenir des résultats à la hauteur des enjeux à venir pour le système de santé, et ce pour le statut des trois corps de direction.

AGIR SUR LES CONDITIONS D'EXERCICE

L'accompagnement et l'amélioration des conditions de travail des directeurs sont, pour le SMPS, les chantiers prioritaires. Les conditions de travail se sont dégradées et les inquiétudes sur les perspectives sont désormais partagées par l'ensemble de la communauté. Les directeurs sont particulièrement concernés, avec une multiplication des situations de violence (agressions verbales, menaces à l'intégrité physique, etc.) et des quotidiens de plus en plus complexes (dialogue social tendu, situation financière dégradée, pénurie médicale et paramédicale, etc.). Le SMPS s'est beaucoup investi dans la production de la charte de l'éthique et de la responsabilité qu'il veut impérativement voir décliner concrètement pour chaque équipe, chaque professionnel. Par ailleurs, le SMPS demande la signature d'un contrat national d'amélioration des conditions d'exercice qui engage l'État sur le soutien actif et résolu aux professionnels de terrain.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES DIRECTEURS

La dégradation des conditions d'exercice nécessite de soutenir les parcours et les responsabilités des directeurs, en organisant un dispositif d'accompagnement aux évolutions de nos pratiques et de nos métiers, par la formation continue et l'instauration d'un entretien régulier au Centre national de gestion. Le SMPS souhaite également la mise en place d'outils de gestion de la santé au travail des directeurs.

Il est à l'initiative de nouvelles propositions bâties autour du principe de solidarité entre les corps. Il revendique pour tous :

- un soutien et une affirmation de la plus-value du management des directeurs, tous corps confondus,
- une reconnaissance de la complexité croissante de leurs responsabilités et de leurs missions,
- une révision des statuts des directeurs, en cohérence avec leurs missions et la nouvelle donne territoriale,
- une prise en compte des spécificités de l'exercice ultramarin,
- une revalorisation des retraites.

Soutenir
les parcours
et les
responsabilités

Le SMPS est un syndicat qui s'engage et qui est force de propositions pour l'évolution de notre système de santé. À l'écoute des corps de direction, il assure, par son maillage régional et la délégation nationale, son engagement constant et permanent dans la défense individuelle des directeurs.

Un syndicalisme
respectueux,
moderne
et crédible

SMPS affilié à l'UNSA Santé Sociaux Public et Privé

Directeurs et cadres, votez

SMPS⁺
MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ

Élections professionnelles CCN 2018

COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL



CANDIDATS



Catherine Latger
Directrice
CH Rives de Seine
(Courbevoie-Neuilly-Puteaux)



Christelle Gay
Directrice adjointe
CDSEE Les Pennes-Mirabeau



Chantal Milliet
Directrice des soins
CH d'Aulnay-sous-Bois



Nicolas Savale
Directeur adjoint
CHU de Clermont-Ferrand



Stéphane Guillevin
Directeur délégué
Centre hospitalier
Port-Louis/Riantec



Hervé Quinart
Directeur des soins
CHU de Reims



Pascale Mocaër
Directrice générale adjointe
CHU de Saint-Étienne



Frédéric Cecchin
Directeur adjoint
Ehpad de Villefranche-sur-Mer



Rémy Chapiron
Directeur des soins
CH de Verdun



Marine Plantevin
Directrice
Centre de santé mentale
angevin (CESAME)



Hélène Bulle
Directrice
Ehpad de Wintzenheim



Céline Laroche
Directrice des soins
CH de Saint-Dizier



Corinne Séneschal
Directrice adjointe
CH de Boulogne-sur-Mer



François-Gilles Colonna
Directeur
CH de Belley



Armelle Drexler
Directrice adjointe
CHU de Strasbourg



Jérôme Trapeaux
Directeur
CH de Vichy



Lucie Ligier
Directrice adjointe
CHU de Dijon



Damien Flourez
Directeur adjoint
CH d'Aubagne



Sylvie Schrub
Directrice
Ehpad de Fauville-en-Caux
et Grainville-la-Teinturière



Pierre de Montalembert
Délégué national
Syndicat des managers
publics de santé (SMPS)



Véronique Marin La Meslée
Directrice des soins
Assistance publique
Hôpitaux de Paris



Annick Bouffel
Directrice
Ehpad de Nédonchel



Jérôme Rumeau
Directeur adjoint
CH de Perpignan



Marie Hiance
Déléguée nationale
Syndicat des managers
publics de santé (SMPS)



Anne-Laure Navarre
Directrice adjointe
CHU de Toulouse



Caroline Ruget
Directrice
Ehpad de Mouvaux
et Bondues



Thierry Schmidt
Directeur
CH Sud Francilien



Alice Bouriez
Directrice
Ehpad de Condé-sur-l'Escaut



Thierry Gamond Rius
Directeur
CH de Bretagne Sud



Jérémie Sécher
Directeur
CH Antibes-Juan-Les-Pins

SMPS affilié à l'UNSA Santé Sociaux Public et Privé

Directeurs et cadres, votez

SMPS
MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ